

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 juillet 2021

---

PRÉVENTION ACTES DE TERRORISME ET RENSEIGNEMENT - (N° 4335)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 59

présenté par  
Mme Forteza, M. Orphelin et Mme Cariou

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**AVANT L'ARTICLE 16, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.